

LE BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNEE 2018 A L'EQUILIBRE !

C'est sans surprise, majorité contre opposition, que le budget 2018 a été adopté par le Conseil communal le 21 décembre dernier.

Avec des recettes pour 3.848.068,561 € et des dépenses pour 3.847.870,17 €, il se solde par un boni à l'ordinaire de 198,29 €.

S'agissant des dépenses de transfert, le montant cumulé des dotations au CPAS, au Complexe sportif communal, à la Zone de secours du Brabant wallon et à la Zone de Police Brabant wallon Est atteint 732.395.95,10 €, soit près de 20 % du total des dépenses. Notons que l'intervention communale dans le fonctionnement des fabriques d'église sera de 14.992 €, soit une contribution annuelle de + de 10 € par ménage.

Au service extraordinaire, outre la finalisation des chantiers de la Maison communale et de la restauration de la Tour de l'église St-Sulpice, les projets phares seront la construction de trottoirs le long de la N64 dans la traversée de Linsmeau ainsi que la réfection de la rue Carlens à Neerheylissem. Notons également l'acquisition d'une nouvelle balayeuse aspirante pour les besoins du service technique communal et d'un générateur de secours pour le complexe sportif communal en cas de mise en œuvre du plan "catastrophe". Enfin, sont également prévus des réfections de toiture à l'implantation scolaire de Neerheylissem et la rénovation des sanitaires ainsi que l'isolation acoustique du réfectoire à l'implantation d'Opheylissem.

Pour le Bourgmestre, ce budget 2018 s'inscrit dans *«une politique de continuité menée depuis maintenant plus de dix ans, qui cible les investissements importants, les principaux besoins et qui privilégie le recours aux subsides afin de ne pas alourdir la dette communale.»*